

## **AVIS PUBLIC**

## **ORDONNANCES**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, à la séance ordinaire du 7 novembre 2023, les ordonnances suivantes :

#### **ORDONNANCES ADOPTÉES LE 7 NOVEMBRE 2023:**

## OCA23 16 0349

## POUR L'ÉVÉNEMENT « HUÎTRES EN FOLIE »

Conformément à l'article 18.12 du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (1171), dans le cadre de l'événement « Huîtres en folie » organisé par le Club Richelieu Montréal au profit de la Fondation Richelieu qui vient en aide aux enfants défavorisés, le conseil autorise qu'une tolérance pour le stationnement sans vignette, d'une durée de plus de deux heures, soit appliquée le 16 novembre 2023 de 17 h à 23 h sur les avenues suivantes :

- Avenue Davaar, entre les avenues Van Horne et Du Manoir;
- Avenue McEachran, entre les avenues Van Horne et Thérèse-Lavoie-Roux;
- Avenue Dollard, entre les avenues Van Horne et Thérèse-Lavoie-Roux;
- Avenue Stuart, entre les avenues Van Horne et Ducharme;
- Avenue Wiseman, entre l'avenue Van Horne et le cul-de-sac au nord de Manseau;
- Avenue Ducharme, entre les avenues Davaar et Wiseman.

# OCA23 16 0350

#### « PROJET PILOTE – FERMETURE HIVERNALE DU BOULEVARD DOLLARD »

Conformément aux articles 17.1 et 17.2 du Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171), le conseil autorise, dans le cadre du « **Projet pilote – Fermeture hivernale du Boulevard Dollard** » la fermeture à la circulation automobile du boulevard Dollard, entre les avenues Lajoie et Van Horne, rétroactivement au 1<sup>er</sup> novembre et ce, jusqu'au 23 décembre 2023 inclusivement.

Montréal, le 15 novembre 2023

La Secrétaire de l'arrondissement,

Julie Desjardins, avocate